



De plus en plus de Ligériens travaillent hors de leur intercommunalité de résidence

Entre 2006 et 2016, dans les Pays de la Loire, l'emploi se concentre davantage dans les grands pôles et augmente plus vite que la population résidente en emploi. En 2016, 36 % des Ligériens travaillent hors de l'intercommunalité où ils habitent, soit 5 points de plus que dix ans auparavant. Les déplacements vers les pôles d'emploi progressent le plus fortement, en provenance de leur couronne, mais également de territoires multipolarisés. Dans la Sarthe et le sud de la Vendée, le nombre de personnes travaillant hors de leur intercommunalité progresse de manière plus modérée.

Hélène Chesnel, Louisa Hamzaoui, Insee

En 2016, 1,5 million de personnes en emploi résident dans l'une des 69 intercommunalités de la région (*définitions*). Plus d'un tiers d'entre elles travaillent hors de leur intercommunalité de résidence. L'emploi plus concentré que l'habitat explique en partie ces déplacements pour se rendre au travail. La déconnexion entre lieu de résidence et lieu d'emploi est plus ou moins forte sur le territoire régional et évolue nettement entre 2006 et 2016. Elle a des conséquences sur l'aménagement du territoire, la consommation d'énergie et la pollution. Elle peut aussi éloigner de l'emploi les personnes les plus fragiles.

Dans les grands pôles, l'emploi augmente toujours davantage que la population

De 2006 à 2016, dans les grands pôles d'emploi (*définitions*) de la région et une partie de leur périphérie, l'emploi augmente plus vite que le nombre de résidents en emploi (*figure 1*). Ainsi, en 2016, 39 % des emplois de la région sont localisés à Nantes Métropole, Angers Loire Métropole et Le Mans Métropole, alors que 30 % des personnes en emploi y résident. Par ailleurs, de 2006 à 2016, la concentration de l'emploi s'accroît dans ces trois pôles, l'emploi augmente de 7 % et les résidents en emploi de 3 %.

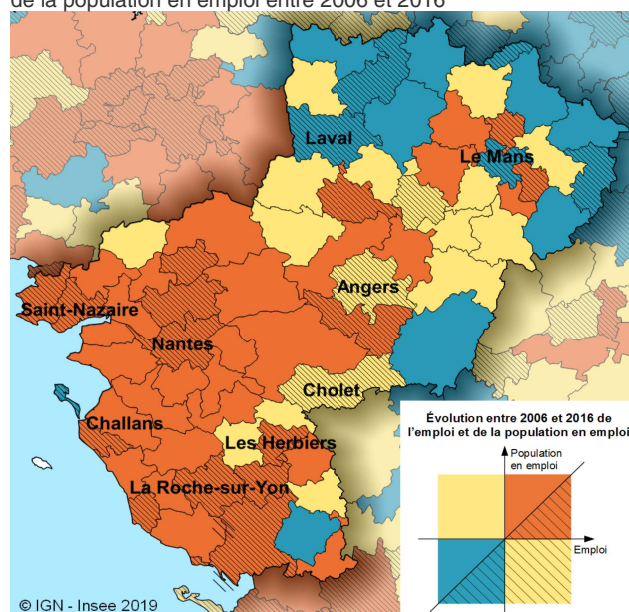
Cette concentration est notable à Nantes Métropole qui cumule une croissance très élevée de l'emploi (+ 14 %) et une croissance légèrement moindre des résidents en emploi (+ 10 %). La tendance est similaire dans d'autres pôles d'emploi surtout en Loire-Atlantique et en Vendée (Saint-Nazaire, Les Herbiers, La Roche-sur-Yon et Les Sables-d'Olonne), avec des niveaux de croissance toutefois plus modérés. La concentration de l'emploi revêt une forme différente dans d'autres pôles. À Angers, Cholet et Sablé-sur-Sarthe, l'emploi est stable alors que la population diminue. À Laval et au Mans, l'emploi diminue moins fortement que les résidents en emploi. L'écart de croissance

entre emplois et résidents en emploi conduit, là aussi, à une augmentation des déplacements domicile-travail.

L'emploi augmente aussi de manière très dynamique dans les intercommunalités attenantes aux grands pôles d'emploi, au bénéfice de leur proximité. Il progresse même plus rapidement que la population résidente dans certaines intercommunalités des couronnes des grands pôles,

1 L'emploi, toujours plus concentré dans les pôles

Typologie des intercommunalités selon l'évolution de l'emploi et de la population en emploi entre 2006 et 2016



Lecture : Dans les intercommunalités en orange, l'emploi et la population résidente en emploi progressent, tandis qu'ils diminuent tous deux dans celles qui sont en bleu. Les intercommunalités en jaune sont celles où l'emploi progresse et la population en emploi diminue, ou inversement. Enfin, dans les intercommunalités hachurées, l'emploi progresse plus vite que la population en emploi (ou diminue moins rapidement).
Source : Insee, Recensements de la population (RP) 2006 et 2016.

notamment à Erdre et Gesvres, Nozay au nord de Nantes, Loire Layon Aubance au sud d'Angers, Maine Cœur de Sarthe et Sud Est du Pays Manceau autour du Mans.

De plus en plus de personnes éloignées de leur travail, surtout depuis les couronnes des pôles d'emploi...

Cette concentration toujours plus forte de l'emploi que des résidents en emploi implique une forte progression de la mobilité des actifs. En 2016, 36 % des Ligériens travaillent hors de leur intercommunalité de résidence, soit 5 points de plus qu'en 2006. Cette croissance est plus soutenue entre 2011 et 2016 (+ 3 points) qu'entre 2006 et 2011 (+ 2 points).

Les déplacements augmentent dans tous les territoires de la région, excepté Noirmoutier. La plus forte progression concerne les actifs qui travaillent dans les pôles d'emploi, notamment à La Roche-sur-Yon, Laval, Le Mans, Nantes et Saint-Nazaire, et résident dans leurs couronnes.

Cette tendance est particulièrement marquée dans la première couronne de l'agglomération nantaise (figure 2). Entre 2006 et 2016, 14 000 personnes supplémentaires travaillent à Nantes Métropole et résident dans sa proche périphérie. L'augmentation est la plus forte pour les résidents d'Erdre et Gesvres (+ 2 900) et de Sèvre et Loire (+ 2 000). Vers Angers Loire Métropole, les déplacements en provenance de la couronne progressent aussi de manière soutenue : + 1 600 (Vallées du Haut-Anjou) et + 1 000 (Anjou Loir et Sarthe ou Loire Layon Aubance).

Au-delà des couronnes, certaines intercommunalités sont sous l'influence de plusieurs pôles d'emploi. Dans ces territoires multipolarisés, les habitants sont toujours plus nombreux à travailler hors de leur territoire de résidence. Ainsi, de plus en plus de résidents de Mauges Communauté travaillent à Angers, Cholet ou Nantes Métropole. Depuis le Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts, les déplacements progressent vers La Roche-sur-Yon, Les Herbiers et Montaigu. Enfin, depuis les Terres de Montaigu, les trajets progressent vers Nantes et dans une moindre mesure vers Clisson et La Roche-sur-Yon.

... et depuis les pôles d'emplois

Si de plus en plus de résidents des couronnes travaillent dans les pôles d'emplois, les déplacements en sens inverse progressent fortement, eux aussi. De 2006 à 2016, le nombre de personnes qui résident dans un pôle et qui travaillent en dehors augmente, de 17 % (Angers Loire Métropole) à 27 % (Laval).

À Nantes Métropole, le nombre de personnes qui travaillent hors de l'intercommunalité augmente de 18 %, soit 5 100 actifs supplémentaires. Une partie d'entre eux travaillent dans d'autres pôles d'emploi : + 700 à Paris et + 500 à Saint-Nazaire. D'autres ont un emploi dans la première couronne nantaise où l'emploi s'est fortement développé, tirant profit de la proximité de la capitale régionale.

Avertissement : L'écart entre le nombre d'emplois mesuré à partir du recensement de la population et celui comptabilisé dans les sources administratives (estimations d'emploi) a augmenté à partir des résultats du recensement 2013. Les évolutions sont à interpréter avec prudence (fiche conseils « Activités-Emploi-Chômage »).

Définitions

Intercommunalités : Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). Le champ de l'étude est constitué des personnes en emploi qui résident dans l'un des 69 EPCI des Pays de la Loire (hors Alençon et Redon). Les résultats présentés dans cette étude portent sur le périmètre des EPCI au 1^{er} janvier 2019, même s'ils sont parfois désignés par le nom de la commune siège (la carte des intercommunalités est consultable en données complémentaires).

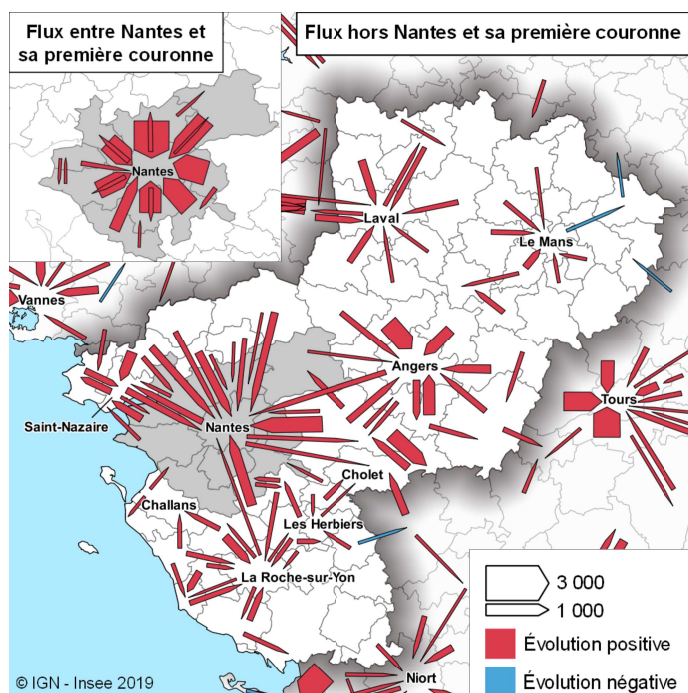
Pôles d'emploi : EPCI où le nombre d'emplois est supérieur au nombre de résidents en emploi.

Ainsi, entre 300 et 400 personnes supplémentaires se déplacent tous les jours de Nantes Métropole vers chacune des intercommunalités d'Erdre et Gesvres, d'Estuaire et Sillon, de Grand Lieu et de Pornic Agglo Pays de Retz. De plus en plus d'actifs viennent travailler à Loire Layon Aubance depuis Angers Loire Métropole.

Les Mauges attirent également de plus en plus de personnes résidant dans les métropoles nantaise et angevine. Depuis Laval, les flux augmentent fortement vers Vitry et Mayenne. La mobilité progresse ainsi dans des territoires où l'offre d'emplois importante pourrait pourtant signifier que les actifs sont moins contraints de s'éloigner pour travailler. ■

2 Une intensification des déplacements domicile-travail autour des grandes agglomérations

Évolution des flux d'actifs entre intercommunalités de résidence et de travail entre 2006 et 2016 (en nombre d'actifs supplémentaires)



Lecture : La largeur des flèches indique le nombre de déplacements supplémentaires entre 2006 et 2016. Seules les augmentations et les baisses supérieures à 200 sont représentées.

Source : Insee, RP 2006 et 2016.

Une augmentation modérée des flux dans la Sarthe et dans le sud de la Vendée

De 2006 à 2016, dans les intercommunalités de la Sarthe et du sud de la Vendée, le nombre de personnes travaillant hors de leur territoire de résidence progresse plus faiblement que dans les autres territoires. Les déplacements vers Le Mans Métropole augmentent relativement peu, sauf en provenance du Val de Sarthe. De même, les déplacements vers Fontenay-le-Comte sont presque aussi nombreux en 2016 qu'en 2006. La morosité de l'emploi est un élément d'explication : entre 2006 et 2016, il diminue de 5 % au Mans et de 10 % à Fontenay-le-Comte. Par ailleurs, autour de ces pôles, l'emploi progresse de façon très modérée ou diminue.

Insee des Pays de la Loire
105, rue des Français libres
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication :
Pascal Seguin

Rédactrice en chef :
Myriam Boursier

Bureau de presse :
02 40 41 75 89

ISSN : 2275-9808
© INSEE Pays de la Loire

Septembre 2019

Pour en savoir plus :

- Reynard S. et Vallès V., *Les emplois se concentrent très progressivement sur le territoire, les déplacements domicile-travail augmentent*, Insee Première, n° 1771, septembre 2019.
- Chaillot P. et Hamzaoui L., *Huit Ligériens sur dix se rendent au travail en voiture*, Insee Analyses Pays de la Loire, n° 74, mai 2019.
- Barré M. et Besnard S., *Aller au travail à vélo : une pratique assez bien ancrée dans les grandes villes de la région*, Insee Flash Pays de la Loire, n° 63, janvier 2017.
- Besnard S. et Hamzaoui L., *Se rendre au travail en transports en commun : une pratique qui se développe dans les grandes villes de la région*, Insee Flash Pays de la Loire, n° 44, juin 2016.